

17^{ème} séance

Équipe centrale du groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

Procès-verbal du 11 août 2020

Heure 08 h 00 à 12 h 00
Lieu Espace de dialogue branche Ouest Bienne, Faubourg du Lac 13, 2502 Bienne

Présidence	Werder, Hans
Présents	Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura) Bohnenblust, Peter (TCS Section Bienne-Seeland) Duttweiler, Catherine (Comité « Axe ouest, pas comme ça ! ») Fehr, Erich (Maire de Bienne) Gurtner, Roland (Comité « Axe ouest A5, maintenant ou jamais ») Hess, Sandra (Mairesse de Nidau) Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) König, André (Pro Velo Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois) Scheuss, Urs (ATE Berne) Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois) Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)
Excusés	<i>Gerber, Bernhard (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura)</i> <i>Meier, Mélanie (Comité «Bienne notre Amour»)</i> <i>Messerli, Philippe (Conseiller municipal de Nidau)</i> <i>Placi, Luca (Groupe de travail «A5 branche Ouest»)</i> <i>Schwickert, Barbara (Conseillère municipale de Bienne)</i>
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) van de Wetering, Han (expert en urbanisme)
Secrétariat	Ryser, Hansjörg (groupe de travail branche Ouest)

Vous trouverez des informations détaillées dans le protocole audio.

Point de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
<p>1. Introduction</p>	<p><u>Explication :</u> Hans Werder ouvre la réunion. Les opposants de la branche Ouest demandent une modification de l'ordre du jour et souhaitent traiter le point 3 avant le point 2.</p> <p><u>Décision :</u> Après une discussion sur la question, il est décidé de maintenir l'ordre du jour.</p>	
<p>2. Input de Fritz Kobi et Han van de Wetering : exemples de jonctions d'autoroutes</p>	<p><u>Explications :</u> Fritz Kobi et Han van de Wetering présentent les conséquences des différentes variantes de jonctions d'autoroutes.</p>	
<p>3. « Recommandations pour une solution à plus long terme » : discussion (annexe)</p>	<p><u>Explications :</u> L'équipe centrale examine le projet des « Recommandations pour une solution à plus long terme ».</p> <p><u>Discussion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le titre ne doit être mentionné qu'à la fin. - Point 1 : ... incertitudes... au lieu de ... grandes incertitudes. Renoncer aux exemples, ne parler que de « changements technologiques et sociaux » en général. - Point 2 : les opposants de la branche Ouest craignent que les recommandations à court et moyen termes ne soient jamais mises en œuvre et demandent donc des garanties correspondantes. Les partisans craignent, quant à eux, que les mesures à court et moyen termes impliquent que les recommandations à long terme ne soient jamais mises en œuvre. Les aspects du monitoring, de l'organisation de soutien après le processus de dialogue et du financement devraient 	

	<p>être inclus dans les recommandations dans un chapitre séparé et parent des mesures à court, moyen et long termes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est proposé de rédiger une brève justification de la recommandation du point 3. - Point 4 : compléter « délestage du trafic pour Bienne et Nidau » avec « et la région ». Au lieu de « conformité avec l'image d'avenir » il faut écrire « accord avec l'image d'avenir ». Vérifier la formulation « percement ». - Point 5 : les avis divergent sur les paramètres. Une formulation différente devrait être trouvée pour le terme « variante ». - Point 6 : compléter « ... normes routières nationales... » avec « ... normes et directives routières nationales... » <p><u>Décision :</u> Le document sera révisé au sein du groupe de rédaction et discuté à nouveau lors de la réunion de l'équipe centrale le 15 octobre.</p>	
<p>4. Prochaines étapes</p>	<p><u>Explications :</u> Hans Werder souligne qu'un projet de rapport final doit être prêt pour la réunion de l'équipe centrale du 15 octobre afin qu'il puisse être discuté par le groupe de dialogue le 5 novembre. La délégation des autorités souhaite en outre être informée de l'état d'avancement du processus de dialogue le 11 septembre. Hans Werder propose d'écrire une lettre au conseiller d'État Christoph Neuhaus pour lui demander de se prononcer sur la question de savoir si les recommandations du processus de dialogue peuvent être, en principe, soutenues par le canton.</p> <p><u>Décision :</u> Le groupe restreint est d'accord avec la proposition de lettre, à condition qu'elle soit rédigée avec la participation de Catherine Duttweiler et Gilbert Hürsch.</p>	

<p>5. Communiqués / divers:</p> <ul style="list-style-type: none">- Procès-verbal de la séance du 23 juillet 2020 (annexe)- Situation financière- Communication	<p><u>Décision :</u></p> <p>Le procès-verbal du 23.7.2020 est reporté à la prochaine réunion afin que les objections des opposants de la branche Ouest puissent être examinées.</p> <p>La demande d'augmentation de Fr. 20'000 des jetons de présence pour les membres éligibles de l'équipe centrale est approuvée.</p> <p>La demande d'augmenter les contributions aux groupes parlementaires pour le troisième semestre de Fr. 4'000 chacun est approuvée.</p> <p>La demande d'augmenter les coûts du secrétariat de Fr. 15'000 pour FR & Partner et Fr. 5'000 pour F+W Communications est approuvée.</p> <p>En plus des participants respectifs des partisans et opposants, Erich Fehr et Sandra Hess participeront également au Point de Presse de Hans Werder qui suit et informeront, de leur point de vue, les médias sur l'état d'avancement du processus de dialogue.</p>	
--	--	--

Hansjörg Ryser, 11.08.2020